

Toulouse ECOCAMPUS : une démarche volontaire de développement durable à l'Université de Toulouse

Mardi 4 juin 2013 : Le lancement de la concertation Ecocampus à l'Université Paul Sabatier a rassemblé une centaine de participants qui se sont déclarés volontaires pour participer à la démarche. Des ateliers thématiques organisés pendant un an vont permettre d'orienter le projet de développement durable sur le campus avec deux priorités : le bien-être et l'innovation. Cette rencontre a été consacrée à la présentation des premiers diagnostics sur la gestion des déchets et la performance environnementale des bâtiments.

La particularité de cette démarche est la volonté d'appuyer ces améliorations sur la mobilisation des acteurs du campus, à la fois comme « usagers », mais aussi comme détenteurs de compétences et savoir-faire mobilisables et applicables sur les thématiques étudiées. Le campus devient alors par lui-même un sujet d'enseignement et un laboratoire d'expérimentation. Dans cette optique, l'Université Paul Sabatier a annoncé la mise en place d'une **commission « Campus durable et innovant »** regroupant des enseignants chercheurs sur cette thématique.

Autre particularité du projet toulousain : la **forte connexion avec le projet urbain** porté par la Communauté Urbaine Toulouse Métropole, puisque les études et actions Ecocampus s'inscrivent dans une dynamique plus large et également innovante et exemplaire sur le territoire de « Plaine Campus » regroupant Rangueil – Montaudran – Hers – Malepère – Marcaisbonne.

L'origine du projet et les partenaires directs de l'Université de Toulouse :

Le Rectorat, le PRES et l'Université Paul Sabatier, accompagnés par la Caisse des Dépôts, ont construit un partenariat avec la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole en signant, le 10 février 2011, une **convention Ecocampus** qui prévoit le lancement d'études dont les résultats vont permettre de traduire en plan d'actions la stratégie commune portée par les partenaires du site de Rangueil.

Pour les établissements du PRES, qui partagent la volonté de se mettre en ordre de marche face aux enjeux liés aux changements climatiques et aux problématiques de l'Europe du sud, il s'agit de « coopérer pour réussir » en établissant une stratégie commune à long terme qui porte sur le parc immobilier, mais aussi l'eau et l'énergie, avec l'ambition de devenir un site pilote :

- définir et mettre en œuvre des stratégies patrimoniale et énergétique à court, moyen et long terme ;
- organiser une élaboration participative pour permettre l'appropriation et la construction du projet par l'ensemble des usagers du campus ;
- s'organiser en commun sur le site ;
- travailler en dialogue et en partenariat avec les collectivités locales.

L'originalité de la démarche est liée à la volonté des partenaires de travailler ensemble sur le territoire et de mettre en commun l'ensemble des études menées par chaque entité pour en faire une exploitation mutualisée et optimiser les coûts et l'efficacité des mesures mises en œuvre en synergie.

Ainsi, l'un des enjeux majeurs de Toulouse éco campus est de permettre aux projets et initiatives lancés sur le site de se réunir dans une démarche partagée, lisible et visible, tout en préservant l'identité et l'autonomie des établissements et des entités qui portent ces projets.

Le périmètre géographique et les établissements concernés :

La démarche Ecocampus est centrée sur le campus de Rangueil et le futur secteur universitaire de Montaudran Aerospace. Les établissements de ce périmètre sont l'Université Paul Sabatier (UT3), l'INSA, l'ISAE, l'ENAC, ainsi que l'IUFM de Rangueil (rattaché à l'UT2 le Mirail). Sont également concernés le CROUS (résidences et restaurants universitaires) et le CNRS qui possède des laboratoires propres sur ce campus. Le Service de Gestion et d'Exploitation (SGE) du Rectorat y est un acteur majeur en particulier en matière de gestion des fluides. A lui seul le campus de Rangueil représente 225 hectares, 45 000 étudiants,

7 500 personnels et 580 000 m² de surfaces immobilières.

Selon les thèmes, ce périmètre a pu être élargi :

- sur les performances énergétiques et environnementales du patrimoine bâti, sont également concernés les campus de Labège, d'Auzeville et Castanet : INPT (services centraux), INP-ENSIACET, INP-ENSAT, ENFA et INRA ;
- sur les déchets : toute l'agglomération toulousaine, et par conséquent tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de l'agglomération.

Les principaux enjeux de la démarche :

La démarche Ecocampus doit être comprise comme une démarche d'amélioration des performances environnementales des établissements concernés. Il s'agit donc en particulier de faire évoluer le campus de Rangueil vers ce qu'il est convenu de nommer un « écocampus » ou un « campus vert ».

Les principaux enjeux sont ainsi :

- la qualité et l'attractivité du campus à travers son exemplarité environnementale et son confort d'usage (bâtiments et espaces extérieurs) ;
- la structuration urbaine et paysagère du site, la place de la nature dans le campus et une plus étroite connexion du campus à la ville ;
- la réduction des consommations des ressources et des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et des polluants, liées aux activités et aux déplacements ;
- l'identification et la mobilisation des savoir-faire applicables sur le site (enseignement, recherche, innovations ...) ;
- la création de bâtiments démonstrateurs ;
- la participation et l'appropriation par l'ensemble des usagers du campus (étudiants, enseignants, chercheurs, techniciens, administratifs).

Les objectifs à atteindre :

A travers le projet Ecocampus, sont fixés un certain nombre d'objectifs :

- une rénovation des bâtiments du parc immobilier avec un schéma directeur et un plan d'action énergétique ;
- la mise en valeur et la sanctuarisation d'un parc sur le site universitaire de Rangueil ;
- un plan de déplacement sur l'UPS, l'INSA et sur l'ensemble du complexe scientifique de Rangueil, afin d'améliorer le fonctionnement du campus et de réduire l'usage de la voiture individuelle et ses impacts ;
- la mise en place d'actions et de dispositifs de gestion des déchets (réduction à la source, tri, valorisation) mutualisés entre tous les établissements de l'agglomération ;
- la mise en place d'un processus d'information et de concertation auprès de tous les acteurs du campus, pour une compréhension partagée des enjeux et un apprentissage des comportements responsables.

Les études en cours :

Trois études ont été lancées en fin d'année 2012 :

1. une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la démarche de développement durable (AMO-DD) qui recouvre les aspects énergétiques et le volet eau, sur les bâtiments et à l'échelle du territoire ;
2. l'élaboration d'un Plan déchets universitaire pour tous les établissements universitaires de l'agglomération toulousaine ;
3. un audit sur la gestion des déchets des restaurants universitaires du CROUS de Toulouse.

Deux études supplémentaires sont programmées, pour un démarrage courant 2013 :

4. un Plan de déplacements-mobilité universitaire sur le campus de Rangueil et le secteur universitaire de Montaudran-Aerospace ;
5. un Plan directeur environnement et paysage qui intégrera un volet biodiversité et un Plan Lumière).

Les actions concrètes :

De ces réflexions, des actions concrètes vont voir le jour avec l'intégration, à court terme, du développement durable dans les réalisations de l'**opération Campus**, mais aussi à moyen et long terme dans les réhabilitations qui seront financées à la suite de l'actuel contrat de projet Etat/Région à partir de 2014.

Contact presse :

Direction de la communication de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier

Pierrette Langlais, chargée de communication

05 61 55 62 50 / 06 25 54 18 57

pierrette.langlais@univ-tlse3.fr